

DESTINATAIRE

Tout utilisateur des services mis à disposition par Bordeaux Sciences Agro (en particulier l'ENT)

OBJET

L'objet de ce document est de rappeler la conduite à tenir en cas de perte du mot de passe du « Compte BSA », compte nécessaire pour accéder aux services mis à disposition par l'établissement (Mails, ENT, ...).

RAPPEL

A partir de septembre 2021, l'attribution des mots de passe est automatisée grâce à l'envoi sur une adresse alternative (adresse perso) d'un lien permettant à l'utilisateur de définir son mot de passe en toute autonomie (ainsi personne ne connaîtra, même temporairement le mot de passe choisi).

ACTIONS

- *Si vous êtes un apprenant (étudiant ou alternant)*
*Vous n'avez pas reçu de lien à la suite de votre inscription.
Vous avez perdu votre mot de passe.*
➔ *Contactez la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante en spécifiant votre problème afin qu'elle vous envoie un nouveau lien*
ETUDES@AGRO-BORDEAUX.FR

- *Si vous êtes personnel ou partenaire privilégié disposant d'un compte informatique*
*Vous n'avez pas reçu de lien à la suite de votre arrivée.
Vous avez perdu votre mot de passe.*
➔ *Contactez la DSI en spécifiant votre problème afin qu'elle vous envoie un nouveau lien*
DSI@AGRO-BORDEAUX.FR

RAPPEL

① Le mot de passe doit être composé de 12 caractères, dont une majuscule, un chiffre et un caractère spécial.

Conseils de la CNIL pour [générer un mot de passe solide](#).

Votre mot de passe est personnel et ne doit pas être divulgué, il en va de la sécurité de vos données et de celles de Bordeaux Sciences Agro.